



Association pour  
le développement  
de l'éducation en Afrique (ADEA)



BANQUE MONDIALE



Ministère  
de l'Éducation de Base  
Mali

## Communiqué de presse

### Des experts préparent les décideurs à construire un consensus pour rendre l'école accessible à tous les enfants africains

**Bamako, 19 juin 2007** – La plupart des 77 millions d'enfants n'ayant pas accès à l'éducation proviennent des familles les plus pauvres et les plus démunies. La réalisation du droit à l'éducation pour tous les enfants se heurte en effet à des obstacles financiers que ne peuvent lever ces familles. Or l'éducation est nécessaire pour "avoir des chances de briser le cycle inter-générationnel de la pauvreté" et "indispensable...pour exercer activement les droits et les devoirs d'une citoyenneté démocratique". La rencontre de Bamako "se veut échanges d'expériences, partage de connaissances et réflexion collégiale" en vue de construire un consensus sur les voies et moyens de "sauver des dizaine de millions d'enfants de la marginalisation, de l'exclusion, de la pauvreté et des maladies".

Telle est la problématique exposée par Mamadou Ndoye, secrétaire exécutif de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), en introduisant, mardi 19 juin dans la capitale malienne, la conférence internationale sur "**l'abolition des frais scolaires : planifier la qualité et la pérennité financière**" à laquelle prennent part les délégations nationales de 23 pays ainsi que des experts et décideurs représentant des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des agences de coopération au développement, des institutions financières et des organisations de la société civile.

S'adressant à près de 200 participants, il a affirmé que l'initiative d'abolition des frais scolaires n'était pas une panacée mais une réponse à la problématique posée. Ainsi, au terme de la réunion technique qui occupera les deux premiers jours, a indiqué M. Ndoye, il s'agira de produire "une gamme pertinente de possibilités et de mécanismes de planification pour la qualité de l'éducation et le financement durable, un guide opérationnel de mise en œuvre perfectionné et systématique, ainsi que des propositions nationales renforcées pour aller de l'avant".

C'est cette moisson, devait-il poursuivre, qui servira "à alimenter le dialogue politique entre les ministres et leurs partenaires nationaux et externes lors de la deuxième partie de la conférence", les 21 et 22 juin.

Pour l'UNICEF, a déclaré son représentant, Isselmou Ould Boukhary, "le droit à l'éducation est un droit inaliénable, universel et indivisible; inaliénable parce que non négociable; universel et indivisible car tous les enfants, notamment ceux issus de milieux défavorisés ainsi que les filles souvent laissées pour compte, doivent jouir de tous les droits".

Parce que l'abolition des frais scolaires entraînera une demande excessive, a-t-il souligné, "il est essentiel que l'amélioration de l'accès ne se fasse pas aux dépens de la qualité" et "il faudra assurer la pérennité tant sur le plan financier que sur l'implication et l'appropriation des communautés et des parents d'élèves des politiques en matière d'éducation".

M. Ould Boukhary a renouvelé l'engagement de son organisation "à oeuvrer à côté des gouvernements et des autres partenaires pour assurer un plus grand accès des enfants à une éducation de qualité".



Association pour  
le développement  
de l'éducation en Afrique (ADEA)



BANQUE MONDIALE



Ministère  
de l'Éducation de Base  
Mali

Au nom de la Banque mondiale, Atou Seck a fait remarquer que “si nous sommes tous d'accord sur le bien-fondé de cette conférence et des objectifs qu'elle poursuit, la grande question est celle-ci : comment allons-nous, pour arriver à scolariser tous les enfants grâce à la réduction des frais scolaires, financer les dépenses qui, jusqu'à présent, étaient supportées par les familles, surtout dans un contexte de multiplication des priorités de développement ?”

Dans son discours d'ouverture de la réunion technique, Barthélémy Togo, secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale du Mali, a appelé les participants à “réfléchir à des alternatives permettant de rattraper les effets de la suppression des frais scolaires”, car “l'éducation scolaire a un coût et coûtera toujours en raison de l'impératif de création et d'entretien d'un environnement physique, pédagogique et académique adéquat et de l'introduction d'intrants de qualité nécessaires à la formation”.

“L'abolition des frais scolaires, a poursuivi M. Togo, nécessite donc des alternatives de prise en charge des enfants à l'école, une redéfinition des politiques de financement de nos systèmes éducatifs, une harmonisation et une adaptation des appuis de nos partenaires au développement, tout en observant l'équilibre interne entre les ordres d'enseignement et les implications de nos programmes de développement économique et social.”

Les représentants des bailleurs de fonds et de la société civile ont délivré de brefs messages dans lesquels ils ont invité les délégués à intégrer les résultats de leurs réflexions dans une stratégie globale qui préserve la stabilité macro-économique, à s'assurer que les politiques retenues sont financièrement soutenables dans un contexte de ressources limitées, à impliquer davantage la société civile et les acteurs de l'éducation pour une meilleure gestion des ressources, à continuer à faire de l'éducation des filles une priorité, à prendre en compte les questions relatives à la qualité des enseignants et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Les délégations des 23 pays suivants étaient présentes à l'ouverture de la conférence qui prend fin le 22 juin : le Bangladesh, le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, Haïti, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, le Malawi, le Mali, le Mozambique, la Papouasie Nouvelle-Guinée, la République démocratique du Congo, le Sénégal, la Sierra Leone, le Sri Lanka, la Tanzanie, le Togo, le Yémen et la Zambie.

**Bamako, 19 juin 2007**

---

Pour plus d'informations, consultez le site Web de l'ADEA : [www.ADEAnet.org](http://www.ADEAnet.org) ou contactez :

- **Thanh-Hoa Desruelles**, Responsable communication et publications, ADEA

A Paris : +33(0) 145 03 77 69

A Bamako : +223 330 21 31

[th.desruelles@iep.unesco.org](mailto:th.desruelles@iep.unesco.org)

- **Alcinou Da Costa**, Consultant ADEA chargé des relations avec la presse

A Paris : +33(0) 1 49 80 34 82

A Bamako : +223 347 65 11

[alcinou@wanadoo.fr](mailto:alcinou@wanadoo.fr)